



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **S075**  
**Aiguille du Goléon**  
Du 2 au 3 avril 2011 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : **Non**

Nombre maximal de participants (si contrainte particulière) : **8 (non compris l'encadrant)**

### 1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Jérôme CHARLES

Mail : [jerome.charles@developpement-durable.gouv.fr](mailto:jerome.charles@developpement-durable.gouv.fr)

Tél. : 04 57 21 11 88 (soir) / 06 15 69 62 63

### 2. Programme prévisionnel

	Course	Montée	Descente
1 <sup>er</sup> jour :	Col du Vallon 2937 m depuis les Hyères 1750 m, refuge du Goléon	1200	450
2 <sup>e</sup> jour :	Aiguille du Goléon 3427 m et/ou (éventuellement) aiguille occidentale de la Saussaz 3340 m	950 (+ 200)	1700

**Nota:** l'encadrant est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain. Si nécessaire, cette course peut être orientée vers un autre massif toujours au départ de Grenoble.

Cartes IGN 1/25000e n° 3435 ET  
Topos Voir site internet [www.skitour.fr](http://www.skitour.fr)

### 3. Caractéristiques de la course programmée

#### 3.1 Niveau (cf. explications dans NEIGES)

Cotation	<i>Difficulté alpine</i>	PD + ; pente : 35°, sommet en arrête mixte facile
	<i>Conduite de course</i>	2 skieurs
Type de course		traversée
Dénivelé journalier maximal prévu		1200 m
Rythme d'ascension exigé		300 m/h y compris les pauses

#### 3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

3.3 Conditions d'hébergement refuge gardé en demi-pension

3.4 Participation aux frais cf. Neiges (sorties en car)

3.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place 90 € env. (soit trajet AR en minibus, 1 nuit en gîte aux Hyères, 1 nuit ½ pens au refuge, non compris casses croute ou repas dans le TGV)

### 3.6 Arrhes

*Au cas où des arrhes auraient dû être versés par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement de la course ou retenue pour cause d'annulation.*

Arrhes versés : NON

## 4. Voyage : train + minibus sur place

Horaires à respecter pour l'unité du groupe, merci !

Aller le 1er avril : Paris – Grenoble TGV n° 6923 D 17h46 – A 20h50

Retour le 3 avril : Grenoble – Paris TGV n° 6924 D 19h21 – A 22h19

Minibus loué sur place par l'organisateur pour le trajet Grenoble – les Hyères : frais de location et de carburant partagés (voir § 3.5)

## 5. Equipement individuel

5.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties* : voir NEIGES

**Nota : L' ARVA, la pelle et la sonde sont absolument obligatoires.**

L' organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement. (il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 *Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie (ex : matériel pour course glaciaire)* :

Crampons

piolet

nota : course glaciaire mais a priori l'équipement de sécurité sur ce glacier est inutile

5.3 *Nourriture à emporter* : vivres de course pour 2 jours

5.4 *Documents administratifs nécessaires* : Carte CAF + 2 chèques ou espèces

## 6. Réunion préparatoire

Néant.

Contactez l'encadrant par mail ou téléphone au maximum une semaine avant le départ.

Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

## 7. Détails supplémentaires / Description de la course

Prévoir duvet ou sac à viande + nécessaire de toilette pour l'hôtel

Possibilité de laisser des affaires de ville dans le minibus